

# Inscription

## DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT

### ANIMATEUR DE REGROUPEMENTS PLURI- PROFESSIONNELS DE SOINS PRIMAIRES



L'ARS ILE-DE-FRANCE et la FémasIF sont vos interlocutrices  
pour la gestion de votre candidature.

Vous pouvez adresser curriculum vitae et lettre de motivation soutenue par votre équipe  
par courriel :

**ludivine.ROUX@ars.sante**

**beatrice.SEVADJIAN@ars.sante.fr**

**femasif.coordination@gmail.com**

Retrouvez toute l'offre de formation continue EHESP  
sur le site : [formation-continue.ehesp.fr](http://formation-continue.ehesp.fr)



FORMATION CONTINUE

2017-2019

**DIPLÔME  
D'ÉTABLISSEMENT (DE)**

APPROCHES PARCOURS  
ET DYNAMIQUES D'INTEGRATION DES SERVICES  
SUR LES TERRITOIRES

# ANIMATEUR DE REGROUPEMENTS PLURI-PROFESSIONNELS DE SOINS PRIMAIRES

## Responsable pédagogique

Rémy BATAILLON  
Conseiller auprès du directeur de la HAS  
et professeur affilié à l'EHESP

4 modules - en région

## Les + de la Formation

Vous bénéficiez d'une formation financée et soutenue par l'ARS dans le cadre de sa politique d'accompagnement des soins primaires menée avec ses partenaires professionnels (FFMPS, URPS...).

Vous aurez accès à des modules d'elearning, notamment à partir des productions de la HAS et à des experts pour vous guider dans vos démarches

Vous obtenez un diplôme de l'EHESP

Vous bénéficiez d'un suivi individualisé

Vous rencontrez d'autres animateurs de regroupements pluriprofessionnels de soins primaires et partagez vos expériences

# DIPLÔME D'ÉTABLISSEMENT ANIMATEUR DE REGROUPEMENTS PLURI-PROFESSIONNELS DE SOINS PRIMAIRES

La formation animateur de regroupements pluri-professionnels de soins primaires repose sur un partenariat scientifique avec la Haute Autorité de Santé et des professionnels (Fédération des Maisons et des Pôles de Santé, Fédération Nationale des Centres de Santé experts, ...). Elle est soutenue et financée par votre Agence Régionale de Santé. A ce titre, elle s'inscrit dans la politique régionale d'appui aux soins primaires.

## Objectifs de la formation :

La formation doit vous permettre de croiser :

- Une approche individuelle de prise de poste ou d'évolution professionnelle en tant qu'animateur
- Une approche méthodologique pour renforcer vos compétences, notamment en termes de conduite du changement, de gestion de projet et d'animation d'équipe, de gestion juridique et financière de la structure et de démarches qualité couplées à la structuration des systèmes d'information
- Une approche de santé publique pour mettre en perspective l'organisation des regroupements pluri-professionnels au regard des évolutions du système de santé et des enjeux en termes de responsabilité populationnelle, de respect des droits des patients et d'optimisation des parcours

## Vous êtes concerné :

Animateurs, coordinateurs, managers, directeurs, pilotes, gestionnaires d'un regroupement pluri-professionnel de soins primaires, quelle que soit sa forme : maison de santé, pôle de santé, groupe professionnel pour l'exercice coordonné...

Avec une formation initiale de professionnel santé (médecins, infirmiers, paramédicaux) ou de pilotage/gestion en santé.

## Prérequis

- Etre en poste ou en prise de poste sur les fonctions visées par la formation

## Conditions d'inscription

- L'ARS organise l'inscription à la formation

## Organisation du parcours

Cette formation s'organise autour de 4 modules obligatoires :

- Enjeux et outils des regroupements pluri-professionnels
- Dynamique d'équipes - conduite du changement
- Amélioration du service rendu aux patients
- Management de la structure

Chacun de ces modules est composé :

- d'un enseignement à distance (60 heures)
- de plusieurs séminaires présentiels (3 séminaires par an de 1 ou 1,5 jour chacun, correspondant à 70 heures de présentiel), qui seront avant tout l'occasion d'un partage d'expérience, de résolution de problèmes et de fixation d'objectifs concrets qui seront mis en oeuvre au sein du regroupement, entre les séminaires
- de ressources/outils en ligne, notamment sur la base des productions de la HAS
- d'un accès et des échanges via un forum / FAQ, animé à distance
- de l'accompagnement individualisé par un formateur relais

## Validation du diplôme d'établissement

L'obtention du diplôme d'établissement nécessite, outre la participation aux modules de formation, de satisfaire aux épreuves d'évaluation :

Cette formation est complétée par un accompagnement individualisé des stagiaires et des travaux individuels (rédaction fiche de poste, formalisation du projet), soit un total estimé de 20 jours de formation (6 crédits ECTS).

## Modules

Module 1 : Enjeux et outils des regroupements pluri-professionnels	1-2 jours en présentiel Travail à distance
Module 2 : Dynamiques d'équipe et conduite du changement	2-3 jours en présentiel Travail à distance
Module 3 : Améliorer le service rendu aux patients	3-4 jours en présentiel
Module 4 : Management de la structure	Accompagnement individualisé

VOTRE CONTACT EHESP

Formation continue

02 99 02 28 73 - pauline.gorre@ehesp.fr

# Programme

MODULE  
1

## Enjeux et outils des regroupements pluri-professionnels

1-2 jours en présentiel  
Travail à distance

### OBJECTIFS

- Expliciter les enjeux et les problématiques sous-jacentes aux regroupements pluri-professionnels
- Identifier les freins et leviers propres à la fonction de coordonnateur de projet
- Identifier et choisir les ressources et les outils utiles pour organiser la démarche de regroupement pluri-professionnels

### PROGRAMME

- Les enjeux, le sens des regroupements pluri-professionnels
- Les changements de pratiques, d'organisation et de valeurs professionnels sous-jacents
- Le positionnement en terme de management de ces regroupements

MODULE  
2

## Dynamiques d'équipe et conduite du changement

2-3 jours en présentiel  
Travail à distance

### OBJECTIFS

- Repérer et comprendre les logiques des acteurs impliqués dans un projet de regroupement pluri-professionnels
- Proposer une démarche de long terme acceptable et co-construite avec les professionnels impliqués dans le projet
- S'approprier les outils / supports utiles pour planifier et conduire les différentes étapes de la démarche (gestion de projet, animation de réunion, communication...)

### PROGRAMME

- La sociologie des professions de santé
- L'accompagnement au changement
- La dynamique d'équipe

MODULE  
3

## Améliorer le service rendu aux patients

3-4 jours en présentiel

### OBJECTIFS

- Concevoir des actions d'amélioration de la prise en charge des patients en lien avec l'évolution des pratiques et de l'organisation de l'équipe
- Identifier et maîtriser les outils (protocoles, indicateurs, gestion proactive de groupes de patients...) et les logiciels métiers pour concrétiser ces démarches
- Mobiliser et impliquer les acteurs internes (professionnels), les patients et les acteurs du territoire dans la démarche

### PROGRAMME

- Les démarches d'amélioration des pratiques
- Les systèmes d'information
- Les parcours de santé

MODULE  
4

## Management de la structure

à distance

### OBJECTIFS

- Proposer les modalités de pilotage des regroupements pluri-professionnels
- Rédiger un projet de santé et proposer ces modalités de mise en oeuvre
- Utiliser les références réglementaires et techniques ainsi que les outils pertinents (référentiel de l'ASIP...) pour assurer la gestion du regroupement

### PROGRAMME

- Les exigences réglementaires, juridiques et budgétaires
- Le management
- Les outils et les ressources mobilisables